

Tout compris. Evidemment.

La Combinaison Toyota est une formule mensualisée tout compris qui vous facilite la vie et vous aide à mieux maîtriser votre budget automobile.

Vous faciliter la vie.

L'ambition de Toyota est de vous satisfaire avec ses services associés comme avec ses voitures.

C'est dans cet esprit que Toyota Financial Services a conçu la Combinaison Toyota. Une solution qui vous facilite la vie et regroupe dans une seule et même offre votre voiture, son financement, son assistance partout en Europe, sa garantie et même ses assurances, si vous le souhaitez.

La Combinaison Toyota vous apporte une solution complète de mobilité.

Vous aider à mieux maîtriser votre budget.

Dans la Combinaison Toyota, vos frais d'entretien sont mensualisés. Vous n'avez plus rien à payer lors des révisions. Le remplacement des pièces d'usure comme les plaquettes de frein ou les balais d'essuie-glace sont pris en charge... Vous déposez simplement votre voiture et, si vous le souhaitez, un véhicule de courtoisie est mis gratuitement à votre disposition.

Au moment de la revente, pas de surprise. Votre concessionnaire Toyota vous reprend votre voiture, à la valeur convenue lors de votre achat.

Et en plus personnalisée !

La Combinaison Toyota vous laisse le choix de sa durée, de votre apport, de sa conclusion et même... de ses options.

Le choix de la durée, de l'apport et du kilométrage.

À vous de composer votre Combinaison Toyota idéale. Vous décidez de sa durée, 24 ou 36 mois, et du montant de votre apport personnel, jusqu'à 35 %. Notre conseil : limitez-le pour immobiliser le minimum.

À vous aussi de définir le kilométrage que vous ferez sur la période. Il servira de base pour la valeur de reprise sur laquelle votre concessionnaire Toyota s'engage. Avec la Combinaison Toyota, vous ne payez que l'usage de votre voiture, pas son immobilisation. Pourquoi payer plus !

Le choix de son renouvellement.

Au terme de votre Combinaison Toyota, vous avez trois possibilités :

- Vous rappez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota et repartez tout simplement avec une nouvelle Toyota. Reprenez une Combinaison Toyota et retrouvez le plaisir de rouler dans une voiture neuve, en toute tranquillité.
- Vous rendez votre véhicule à votre concessionnaire qui le reprend à la valeur prévue lors de votre achat.
- Vous le conservez et ne payez que le montant de votre option d'achat, prévue elle aussi, dans votre contrat.

Le choix de toutes les assurances.

- En cas de vol ou de destruction totale de votre voiture, la garantie Perte Pécuniaire 3 ans* complète l'indemnisation de votre assureur auto et vous rembourse jusqu'au prix d'achat de votre véhicule.

Pendant la durée de votre Combinaison Toyota, vous aurez ainsi la certitude de rembourser l'intégralité de votre financement et de retrouver le plaisir de rouler avec une Toyota neuve de gamme au moins équivalente.

- Avec l'Assurance de Personnes*, pensez à votre famille. S'il vous arrivait un coup dur, vos proches n'auraient pas à se soucier du solde de votre Combinaison Toyota.
- Choisissez aussi une assurance Tous Risques Toyota*. Elle vous apporte plus. Evidemment.

* Détails des conditions d'adhésion, de l'étendue des garanties et des exclusions dans la notice d'informations, communiquée sur simple demande.



"C'est moi
qui décide."
Evidemment.



“Avec la Combinaison Toyota,
vous avez tout compris.”
Evidemment.

Avec la Combinaison Toyota, vous avez tout compris. **Evidemment.**

Les différents contrats d'Assurances ci-dessous sont distribués en qualité de Courtier par :
Toyota Financial Services : 36 Bld de la République - 92423 Vaucresson Cedex. Succursale de TOYOTA KREDITBANK GMBH, société de droit allemand au capital de 30 000 000 € dont le siège social est situé à Cologne (Allemagne) sous le numéro HRB 18068. Société Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro B 412 653 180 - N° Siret 41265318000023.
Courtier en assurances, immatriculé sous le numéro ORIAS n°07 005 419 au registre des intermédiaires en assurances consultable sur www.orias.fr.
Garanties financières et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L.512-6 et L.512-7 du Code des Assurances.
Service de réclamations : 36 Boulevard de la République - 92423 Vaucresson Cedex. Exerce sous le contrôle de l'ACAM - 61 rue Taitbout - 75009 Paris.

Perte Pécuniaire 3 ans, suivant contrat OSP10030 souscrit exclusivement auprès de AIOI Motor and General Insurance Company of Europe Limited, Société de droit anglais au capital de 40 Millions de Livres Sterling. Succursale française : 36, Bld de la République 92423 Vaucresson - RCS Nanterre 479 473 407. Autorité de contrôle : FSA - 25 The North Colonnade, Canary Wharf, London E14 5HS Angleterre.


Assurance de Personnes, suivant contrat n° V.1178.0001 souscrit exclusivement auprès de SwissLife Assurance et Retraite, nom commercial de Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine. Siège spécial pour la France : 86, Bld Haussmann 75380 Paris Cedex 08 - RCS Paris 775 752 959.
Entreprise régie par le Code des Assurances pour les contrats souscrits ou exécutés en France. SA au capital de CHF 587 350 000 - Siège social à Zurich : Général Guisan, quai 40 - RC. CH 020.5.901.324.6

Toyota Assurances : Toyota Assurances 36 Bld de la République 92423 Vaucresson Cedex. Succursale Française de Toyota Insurance Management. Société de Courtage d'assurance et de réassurance de droit étranger au capital de 500 000 Livres Sterling. RCS Nanterre 428 171 748. Garanties financières et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L.512-6 et L.512-7 du Code des Assurances Garanties souscrites exclusivement auprès de AIOI Motor and General Insurance Company of Europe Limited. Société de droit anglais au capital de 40 Millions de Livres Sterling. Succursale française : 36 Bld de la République 92423 Vaucresson Cedex - RCS Nanterre 479 473 407.

Immatriculé sous le numéro ORIAS n°07 001 417 - www.orias.fr
Service de réclamations : 36 Boulevard de la République - 92423 Vaucresson Cedex. Exerce sous le contrôle de l'ACAM - 61 rue Taitbout - 75009 Paris.

Document non contractuel - Garanties soumises à conditions - Sous Réserve d'acceptation du dossier par Toyota Financial Services.

La Combinaison Toyota



Ma Toyota,
+ l'entretien avec prêt de véhicule,
+ 1 garantie 3 ans ou 100 000 kms,
+ 1 assistance 24h/24 7j/7,
+ 1 garantie de reprise.
**Combiné,
c'est moins cher.
Evidemment.**

